

[Text]

Canadian Transport Commission from including that item when it does its calculations?

Professor Gilson: My understanding, subject to correction, is that the Canadian Transport Commission can deal with constant costs, and they can vary anywhere from zero to—I have forgotten the upper maximum—150%, I believe. It was within that context, sir, that we debated and discussed what type of contribution to constant costs ought to be made. I might say, by the way, that all groups present did not disagree in principle with the contribution of constant costs. We differed on how much. In the final analysis, I listened, and we had considerable divergence as to how much. The recommendation is mine, sir. I made a judgment call on what we felt was reasonably fair.

The Chairman: That is your time, Mr. Benjamin. I will put you down for a second round, if you like.

Mr. Benjamin: Please do.

M. Loïselle: Monsieur le président, vous disiez tout à l'heure que l'expert pour ce qui est des coûts à être comptabilisés n'allait comparaître devant nous que le 18 août. J'aimerais cependant que cet expert puisse nous fournir l'information précise avant que nous quittions la semaine prochaine pour l'Ouest, pour que nous partions avec des données précises et que nous ne fassions pas de spéculation.

I would like to know exactly what is in the calculations and the grants that we are giving for the rehabilitation. How are we calculating that? I would like to know exactly. I would like to have an opinion from the Hall Commission, from the other men, the experts, to be sure about what we are talking about before going into the west.

The Chairman: All right. The clerk has made note of that, Mr. Loïselle. I noted earlier that Dr. Heads is here as an observer this morning. I am sure the CTC could assist in that as well. So we will try to get you that information.

Our next questioner is Mr. Bockstael.

Mr. Bockstael: Thank you, Mr. Chairman.

On behalf of our party, Dr. Gilson and Mr. Tyrchniewicz, I am glad to welcome you here. It is nice to see people from Winnipeg appear before the Transport committee.

I was with you on February 8 in Winnipeg when you launched the consultative process. At that time, you expressed confidence that you would be able to achieve a workable consensus. During the interval from February until June, until your report, it seemed quite obvious that you were progressively developing a very high degree of consensus. In the interval from your report a little more than a year ago, June 14, there seems to have been a great deterioration of that consensus.

Is this because the various groups you dealt with changed their positions afterwards? Or, in retrospect, knowing what you know now, do you think, in this highly complex problem of

[Translation]

interdit à la Commission canadienne des transports d'inclure ces coûts dans ses calculs?

M. Gilson: D'après ce que j'ai compris, et vous pouvez me corriger, la Commission canadienne des transports peut tenir compte des coûts constants et ils peuvent varier de zéro à j'ai oublié le maximum—150 p. 100, je crois. C'est dans ce contexte, monsieur, que nous avons étudié quel genre de contribution nous devons apporter aux coûts constants. Je dois ajouter, si vous le permettez, que tout le monde était d'accord sur le principe de la contribution aux coûts constants. Les opinions divergeaient uniquement sur le montant. En dernière analyse, la recommandation formulée est la mienne, monsieur. J'ai porté un jugement sur le montant qui me paraissait juste.

Le président: La période qui vous était allouée est terminée, monsieur Benjamin. Je peux vous inscrire pour un second tour si vous le voulez.

M. Benjamin: Je vous en prie.

Mr. Loïselle: Mr. Chairman, you said that the expert on costing will appear before us on August 18. I would like, however, that the expert provide us with precise information before we leave next week to go west, so that we can discuss the matter with accurate data and not speculations.

J'aimerais connaître les calculs exacts et les subventions que nous accordons pour le redressement. Comment effectuons-nous ce calcul? J'aimerais le savoir avec précision. J'aimerais connaître l'opinion de la Commission Hall, des spécialistes, afin de pouvoir en parler en toute connaissance lorsque nous irons dans l'Ouest.

Le président: Très bien. Le greffier a pris note, monsieur Loïselle. J'ai remarqué que M. Heads assistait à nos audiences en tant qu'observateur ce matin. Je suis sûr que la C.C.T. pourrait nous aider à cet égard. Nous essayerons donc de vous obtenir cette information.

Je laisse la parole à M. Bockstael.

M. Bockstael: Je vous remercie, monsieur le président.

Au nom de notre parti, il me fait plaisir de vous accueillir ici, MM. Gilson et Tyrchniewicz. Nous sommes heureux de voir des personnes de Winnipeg comparaître devant le Comité des transports.

J'étais avec vous le 8 février, à Winnipeg, lorsque vous avez lancé le processus de consultation. À l'époque, vous paraissiez confiant de réaliser un consensus. De février à juin, date de votre rapport, il semblait assez évident que vous arriviez progressivement à établir ce consensus. Du 14 juin, date où vous avez déposé votre rapport il y a un peu plus d'un an, à aujourd'hui, la situation semble s'être détériorée.

La raison est-elle que les divers groupes avec lesquels vous avez traité ont changé d'avis entre temps? Ou, rétrospectivement, sachant maintenant ce que vous savez, pensez-vous qu'il